



La Lettre de Sam

Bulletin de liaison de la CNS Sports Aériens et Modélisme / CLAP

ÉDITO

Satané Covid...



La situation sanitaire que nous vivons est tout à fait exceptionnelle, nos activités ont été stoppées net depuis le début de l'année. Les plus optimistes (dont je fais partie) pensions qu'avec la rentrée de septembre, nous pourrions reprendre quasi normalement nos séances de construction et entraînements sur les terrains et plans d'eau.

Je vous invite tous (responsables, animateurs, adhérents, ...) à rester prudents et vigilants, la prudence ne supprime pas le danger, mais réduit le risque. Des informations et des consignes sont régulièrement diffusées par les services de l'état et parfois relayées et complétées par notre fédération. N'hésitez pas à les consulter pour vous aider à reprendre progressivement (ou à stopper si ordre impératif) les activités dans vos associations.

Au sein de la CNS, nous avons continué nos travaux de manière à rester mobilisé en cas de reprise. La majorité de nos projets (critériums nationaux, formations, animations, ...) sont reportés à l'année prochaine. Pour l'instant seul le National Modélisme Roulant est prévu les 3 et 4 Juillet 2021, c'est l'Ufolep 83 avec l'association du CASC des Arcs-sur-Argens qui pour la troisième année sont candidats pour cette organisation.

Comme l'édition 2020 a été annulée, l'organisation par l'Ufolep 93 du National de Modélisme Naval les 22, 23 et 24 Mai 2021 sur la base nautique départementale de Champs-sur-Marne (77) sera privilégiée.

Le rassemblement de planeur RC vol de pente et de parapente grandeur du Semnoz (74) qui devait se dérouler en Août 2020 est reporté à l'an prochain, à l'heure actuelle les dates ne sont pas encore planifiées.

Bien amicalement.

Jean-Paul Roché

Sommaire :

- . Éditorial
- . Voiture TT à la Réunion (974)
- . Transpondeurs et aéromodèles
- . Le « Citron Bleu » face au Mont Blanc
- . La pratique de l'hydravion au CMC31
- . L'USF Modélisme cet été
- . Semblançay 2020
- . Le Blériot XI B militaire
- . La sécurité et les accus Lipo



La Lettre de Sam : UFOLEP 3 rue Récamier 75341 PARIS Cedex 07 – tél : 01 43 58 97 71

Responsable de la rédaction : Jean-Paul ROCHÉ

Réalisation et mise en page : Georges ROCHE

Ont participé à ce numéro : Jean-Paul ROCHÉ, Georges ROCHE, Didier JACQUELIN, Gilles MAREL, Emmanuel JIMENEZ, Marc BARRUEL.

La Lettre de Sam est votre bulletin d'information. Nous attendons donc vos contributions, de quelque sorte qu'elles soient : articles de fond, infos d'activités en clubs ou en région, fiches techniques, calendriers, manifestations, petites annonces, plans et constructions, etc.

Envoyez-les à Georges ROCHE roche.georges@free.fr tél : 06 08 17 72 61

Le site du SAM-CLAP : <http://samclap-ufolep.fr> Le blog : <http://forum.samclap-ufolep.fr>

Le site de l'UFOLEP : www.ufolep.org

Les plans SAM-CLAP sont sur : <http://clap54.free.fr> Le site des astuces de J.P.THEBAULT : <http://lesscientastiques.over-blog.com/>

Notre partenaire www.42pix.com est le site où nous stockons les photos de nos rencontres

**Un nouveau club UFOLEP de Modélisme Roulant proche de
Saint-Denis de La Réunion**

LOISIRS CRÉATIONS ACTIVITÉS

LOISIRS CREATIONS ACTIVITES est une association basée sur LA MONTAGNE RUISSEAU BLANC (Ile de la Réunion) ayant pour but de développer la pratique du modélisme radiocommandé tout terrain ainsi que toutes les technologies directement liées à cette discipline (montage, entretien, maintenance, électronique, informatique, etc..)



L.C.A proposera d'ici le mois d'octobre des séances d'initiation pour tous à partir de 7 ans sur des créneaux horaires le mercredi et le samedi. La "théorie" se fera en salle au Centre Intergénérationnel du Ruisseau Blanc. La pratique sur le nouveau circuit de tout terrain en cours de construction juste à côté du terrain de pétanque sur le complexe sportif du Ruisseau Blanc.



Une seule piste (bitume) existe sur l'île et le samedi après-midi il y a plusieurs voitures qui vont y rouler. Côté tout terrain, sur les 3 pistes existantes, celle de Saint Benoît dans l'Est du département a été récemment rénovée et est régulièrement utilisée.

Notre projet de création de piste TT sur la Montagne St Denis, avance et on a commencé à faire les premiers tours de roue.

L'originalité de cette piste réside dans les bordures, entièrement "bio" puisque faites avec des bambous que l'on trouve de façon sauvage à quelques dizaines de mètres du site.

Gilles MAREL

Signalement électronique des aéronefs sans pilote à bord

Les **aéronefs sans personne à bord** (drones et modèles réduits) d'une masse supérieure à 800 grammes devront émettre un **signalement électronique** à compter du 29 juin 2020.

https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/Guide_aeromodelisme_modeles_reduits_drones_de_loisir.pdf

L'utilisation en extérieur d'engins volants, même lorsqu'ils sont de petite taille, qu'ils ne transportent personne à leur bord et qu'ils sont utilisés à basse hauteur, est considérée comme une activité aérienne et relève donc de la réglementation applicable à l'aviation civile.

Drones ? Précisons d'entrée que la réglementation désigne les engins volants sans personne à bord, couramment appelés « drones », par l'expression « aéronef qui circule sans personne à bord ». Cela correspond aux sigles anglais « UAV » (Unmanned Air Vehicle) ou « UAS » (Unmanned Air System).

Le terme « drone » sera utilisé dans ce sens. Le pilote n'étant pas à bord et contrôlant l'appareil à distance, la réglementation parle aussi d' « aéronef télépilote ». En anglais : « RPAS » (Remotely Piloted Aircraft System).

Le terme « aéronef » désigne tout « appareil capable de s'élever ou de circuler dans les airs » comme un avion, un planeur, un hélicoptère, un multicoptère, une montgolfière, un dirigeable... Les aéronefs sont divisés en « aérodynes » ou « aérostats » en fonction de leur mode de sustentation.

Le terme « system » (système) reflète le fait que l'engin volant proprement dit est indissociable de son dispositif de commande et de contrôle (radiocommande voire « station sol » et toute la chaîne de transmission qui peut inclure des relais comme des satellites).

Une réglementation spécifique aux aéronefs circulant sans personne à bord s'est progressivement mise en place en France, récemment complétée par les premiers textes d'application de la loi « drones » de 2016.

Signalement électronique

Les aéronefs sans personne à bord (drones et modèles réduits) d'une masse supérieure à 800 grammes devront émettre un signalement électronique à compter du 29 juin 2020. Toutefois, les aéronefs qui seront enregistrés avant le 29 juin 2020 disposeront d'un délai supplémentaire de six mois (29 décembre 2020) pour être en conformité.

Sont exemptés de ces obligations les aéronefs sans personne à bord utilisés dans un cadre de loisir, par un télépilote membre d'une association affiliée à la **FFAM** ou à l'**UFOLEP**, sur certains sites d'aéromodélisme qui ouvrent droit à exemption. La liste de ces sites d'aéromodélisme est fixée par le [décret n°2020-575 du 14 mai 2020](#). Sont également exemptés les aéronefs captifs ou tractés à partir de la surface du sol ou de l'eau. Ces exigences sont entrées en vigueur le 1er mai 2020. Toutefois un délai de six mois supplémentaires sera accordé pour les aéronefs sans personne à bord enregistrés avant cette date en application de l'article L. 6111-1 du code des transports.

Le dispositif consiste en une mini-balise dont le message de signalement est constitué d'une trame Wifi unique, non chiffrée, émis sur le canal 6 ou n'importe quel canal de la bande 2400 – 2483.5Mhz. Il devra être envoyé au maximum toutes les 3 secondes et tous les 30 mètres maximum. Outre la position, vitesse sol et cap, le message diffusé comprend le trigramme du constructeur (défini par le ministère de la Transition Ecologique et Solidaire), le modèle et numéro de série de l'aéronef.



Il s'agit d'un outil requis à bord des appareils de plus de 800 grammes capable d'envoyer un signal wifi comprenant des informations sur le modèle, comme son numéro d'enregistrement, la position géographique et la hauteur, les coordonnées du point de décollage, la route et la vitesse de l'appareil. Ce dispositif est destiné aux forces de l'ordre, qui pourront "interroger" un aéromodèle pour connaître son identité et en déduire les intentions de son pilote.

A noter que certains constructeurs disposent d'ores et déjà des couches logicielles intégrées dans leurs appareils, mais il faudra des mises à jour pour être en conformité avec la réglementation française. Pour d'autres engins, il faudra ajouter un boîtier.

A CHACUN SON EVEREST CHAMONIX « CITRON-BLEU » ET « TASHI RANGZEN »

Ce 10 août 2020, en partenariat avec l'association FRANCE-TIBET, l'UFOLEP Sam-Clap a animé un atelier de cerfs-volants « Citron-Bleu » pour les jeunes accueillis dans la résidence de l'association A CHACUN SON EVEREST à Chamonix.



Ces jeunes séjournent dans cette structure chamoniarde afin de randonner et de grimper dans les montagnes du Massif du Mont-Blanc.

L'association « À CHACUN SON EVEREST » créée à l'initiative de Christine JANIN - première femme à avoir atteint le sommet de l'Everest – est un havre de paix et de détente pour des enfants et des jeunes en rémission du cancer.

APRES LA MALADIE... PLACE A LA VIE !

L'Association À Chacun son Everest ! accompagne des enfants atteints de cancer ou de leucémie, et des femmes en rémission d'un cancer du sein, pour les aider à affronter la phase délicate de l'après-cancer et qu'ils puissent retrouver confiance, joie de vivre et un nouvel élan de vie.



La mini-montgolfière radiocommandée, Tashi Rangzen, aux couleurs du Tibet, est présentée aux jeunes avec quelques explications sur son fonctionnement : remplissage de la bouteille avec du propane, réglage des brûleurs, maîtrise de la flamme avec la radiocommande et ascension grâce à l'air chaud.

Ils ont enchaîné avec un atelier de fabrication de cerfs-volants : le Citron-Bleu sur lequel ils ont reconnu et mis en couleurs le Lion des Neiges, symbole du Tibet.

Le lendemain, ces jeunes ont pu grimper avec joie sur un petit sommet face au Mont-Blanc et y faire voler leurs réalisations.

« Est-ce la première fois que le Citron-Bleu vole aussi haut ? » : la réponse est à demander au concepteur de ce cerf-volant : Alain GLESS, responsable du CLAP 54. (<http://clap54e.free.fr/index.htm>)

Georges ROCHE

HYDRAVION RC AU CMC 31

Parmi toutes les activités représentées au CMC il y en a une qui reste à part, c'est la pratique de l'hydravion. A quelques kilomètres du terrain du CMC se trouve un lac artificiel où sont pratiquées différentes activités nautiques et où chaque année nous nous réunissons avec le club de modélisme nautique de l'UNION pour une journée entièrement consacrée à la navigation et aux vols d'hydravion. Cet été, nous avons eu la possibilité d'y organiser des « Matinales » quasiment chaque semaine, en profitant d'une météo exceptionnelle.

Exclusivement équipés en électrique, montés sur flotteur comme le Beaver ou disposant d'un fuselage amphibie comme l'ICON A5, en mousse ou en structure, l'hydravion procure des sensations uniques.

Voler juste au-dessus de l'eau avec le reflet de l'aéronef en miroir, effectuer des passages bas, réaliser des touch & go ou des « kiss landing », tout cela dans un cadre unique est tout simplement magique !

La zone de vol étant entièrement dégagée et sans contrainte de piste, on peut se lancer dans des vols en patrouilles, des décollages simultanés en ligne ou des atterrissages en file indienne.

Le vol en matinée, quand le vent n'est pas encore levé, à l'heure où les 1^{er} joggeurs s'élancent pour leur footing quotidien est propice aux vols calmes, en finesse où on va rechercher la pureté des trajectoires plutôt que l'exploit en voltige.

Les quelques photos témoignent de ces moments de convivialité partagés.

Emmanuel JIMENEZ





Malgré des circonstances particulières de cet été la ville de Fontenay sous Bois (94120) a permis la mise en place d'animations dans différents lieux de la commune.

USF Modélisme était dans le parc des Epivan pour participer à ces initiatives.

Nous avons mis en place un atelier de construction de cerf volant « Citron Bleu ».

Pendant deux jours, nous avons construit d'abord 37 puis 31

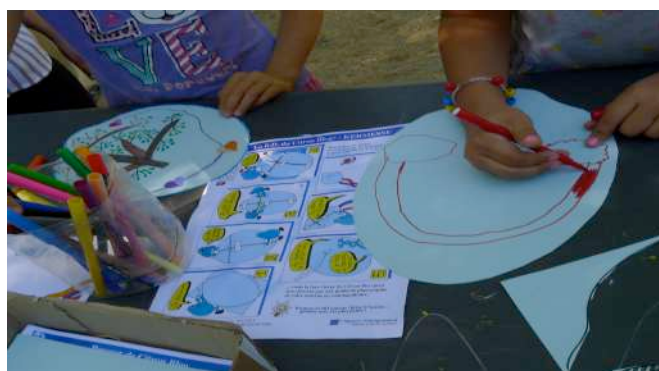
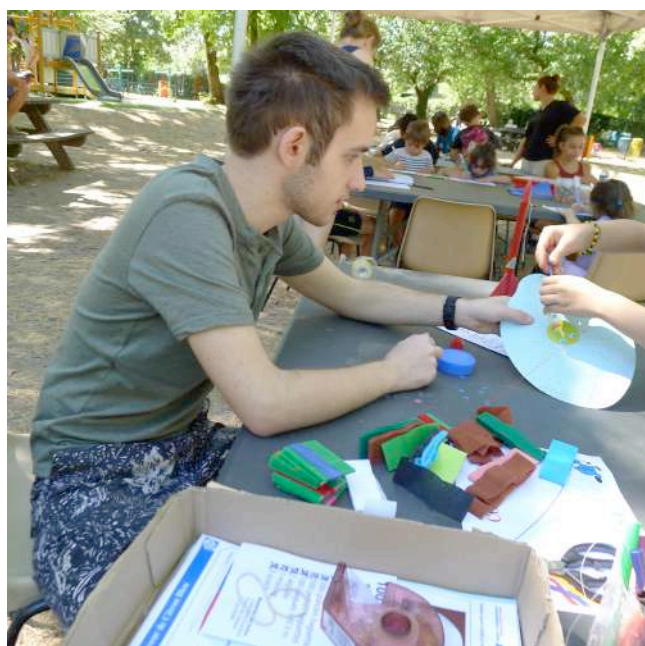
cerfs volants.

La réalisation des cerfs volants a permis aux enfants de faire du découpage de la décoration et du montage puis de voler pour tous dans le parc.

Cela dans une bonne ambiance, avec la participation de quelques parents.



Marc BARRUEL



La Régate de Semblançay...



Cette année, la traditionnelle Régate de Semblançay, comptant pour le Challenge Voile RC UFOLEP s'est déroulée le samedi 29 août. Malgré la situation sanitaire et les précautions nécessaires à respecter, cela n'a pas découragé les 16 skippers à venir participer à cette rencontre à la fois conviviale et promotionnelle de notre activité. Les amis des clubs de Trégunc (29), de Thionville (57), de Marange-Silvange (57), de Villemandeur (45), de Segré (49) et de Chambray-les-Tours (37) avaient fait le déplacement.

Franck, le président du Club Aéro Nautique Semblancéen entouré par toute son équipe a une fois de plus organisé cette rencontre de main de maître.

De l'accueil des participants avec café et viennoiseries à la remise des récompenses pour remercier les skippers, en passant par l'apéritif à midi et les grandes tables sous les barnums qui permettaient de respecter la distanciation physique minimale pendant le repas de midi, tout était pensé et parfaitement coordonné.

Pendant la régate, la météo a été mitigée, du soleil, du vent et un peu de pluie lors des dernières manches. Une dizaine de manches ont été enchaînées au cours de cette journée. Le parcours bien grand en forme de M ainsi que la ligne de départ bien large, permettaient une évolution facile de toute la flottille, au grand plaisir des quelques villageois venus nous voir. Mr le Maire (Antoine Trystam) et son épouse sont également venus encourager et féliciter concurrents et organisateurs.



Soulignons tout particulièrement l'efficacité du jeune Enzo, qui a assuré tout au long de la journée les tâches logistiques ainsi que la saisie des arrivées de régate que son papa Franck lui avaient confiées. Un grand merci à toi Enzo.

Le rendez-vous est pris pour l'an prochain, toujours le dernier samedi 28 août 2021, en espérant que l'épisode Covid soit un lointain souvenir.

Bien amicalement

Jean-Paul ROCHE

Construction du Blériot XI B biplace

Il s'agit de la réplique du Blériot XI B militaire qui a servi dans l'armée française mais également étrangère et notamment italienne.



Le « BL 877 » date de 1912 et a été stationné à Pau puis à Belfort. Utilisé pour de la reconnaissance mais également au combat, il pouvait embarquer deux bombes sous le fuselage et être équipé d'une mitrailleuse 9 mm.



Plus long et d'une envergure plus importante que la version qui a traversé la Manche, il était motorisé par un moteur Le Rhone 9 cylindres de 80cv contrairement à la version d'origine équipée du fameux Anzani 3 cylindres de 36cv. Pas d'ailerons mais un système de gauchissement des ailes par câbles, mis en œuvre via la « cloche » qui deviendra plus tard le manche à balais.

La réplique est issue d'un plan acquis chez www.dbsportandscale.com
Vendu à l'origine en short-kit, la conception date des années 80.
L'échelle 1/4 donne une envergure de 2,60m.

La fabrication a demandé deux ans de travail et a fait l'objet d'un blog qui retrace toutes les étapes du projet :

<https://projetbleriot.webnode.fr/>

Particularité : le plan ne comptait aucune description du système d'amortissement avant ni du gauchissement. Les deux ont été réalisés sur la base d'informations et de photos récupérées sur le net.

La construction a privilégié des matériaux existant à l'époque. Tous les longerons ont été assemblés par des 'U' en métal (rayon de vélo coupés et filetés) comme sur le grandeur.



La construction touche à sa fin, elle a été réalisée en binôme avec Roger. Le moteur est en cours de rodage. Il reste la question du centrage qui nécessitera d'embarquer entre 800 et 900g de plomb à l'avant malgré les deux accus NIMH placés au dessus du moteur. Les débattements sont un peu supérieurs à ceux préconisés avec le plan. On affina après le 1er vol prévu en septembre.

Emmanuel JIMENEZ

SÉCURITÉ ACCUS LIPO

Les accumulateurs au Lithium Polymère (ou LiPo) présentent de nombreux avantages et constituent indéniablement un énorme progrès technologique dans le monde des batteries. Toutefois des normes de sécurité sont à respecter, **il est important qu'un jeune soit sous surveillance d'un adulte lorsqu'il manipule ou charge ces accus.**

Voici les règles essentielles à respecter :

- Utilisez uniquement un chargeur prévu pour ce type de batteries.

- Si ce chargeur doit être réglé manuellement (choix du nombre d'éléments, intensité de charge...), vérifiez bien vos paramètres avant de brancher chaque batterie.

- Pour charger vos Lipo vous devez utiliser des petits sacs spécialement conçus pour la charge, ils s'avèrent être une excellente protection, conçue pour résister à l'explosion et l'inflammation d'une batterie et éviter tout dommage collatéral. Une autre solution est possible en les plaçant dans un conteneur non métallique et ininflammable (un récipient en Pyrex par exemple).

- Ne les charger en aucun cas sans protection, les dégâts collatéraux peuvent-être difficilement prévisibles et graves.

- Ne laissez pas la batterie dans le modèle pendant la charge, placez le chargeur et la batterie loin de tout élément inflammable, évitez de placer l'ensemble sous le capot moteur de votre voiture (rallongez les fils du chargeur si nécessaire) et surtout ne chargez pas vos batteries en roulant ! Dans tous les cas, restez à proximité et surveillez la charge.

- Ne jamais brancher ensemble des éléments de capacités différentes.

- Pour le stockage de courte durée (pendant la saison de vol), il est préférable de conserver un peu d'énergie, n'épuisez pas la totalité de la batterie lors du dernier vol.

- Pour un stockage de longue durée, il y a 2 écoles :

La première préconise de vider la batterie jusqu'à ce que le contrôleur coupe le moteur.

La deuxième dit de la charger complètement puis dans les deux cas, de la ranger au frais (environ 10°).

Le débat reste ouvert...

- Rangez et transportez vos LiPo dans une boîte adaptée sans qu'elles puissent entrer en contact avec d'autres objets (métalliques ou qui pourraient abîmer l'enveloppe).

La CNS Sam-Clap